

Montréal, le 2 décembre 2010

SOUS TOUTES RÉSERVES

Me Véronique Dubois
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande relative aux tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2011-2012
Dossier Régie: R-3740-2010
N/Réf. : 24339-01

Me Dubois,


Tel que requis dans votre lettre du 26 novembre dernier, je vous confirme que le Conseil de la Nation Innu Matimekush-Lac John prévoit environ 15 minutes pour l'adoption de sa preuve écrite et la présentation de certains points par son seul témoin, le Chef Réal Mckenzie.

Je prévois par ailleurs environ 30 à 45 minutes pour le contre-interrogatoire des témoins faisant partie du panel 4 d'Hydro-Québec et environ 15 à 20 minutes pour la plaidoirie.

Idéalement, j'apprécierais si la preuve présentée par le panel 4 d'Hydro-Québec et la preuve du Conseil de la Nation Innu Matimekush-Lac John n'aient pas lieu les 8, 9 et 14 décembre.

Espérant le tout conforme, je vous prie de croire, Me Dubois, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Joli-Cœur Lacasse S.E.N.C.R.L.


Marie-Josée Corriveau, avocat
Marie-josée.corriveau@jolicoeurlacasse.com

MFC/fm
c.c. : Me Éric Fraser